



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666

Fax. (Qc): (418) 660-8998

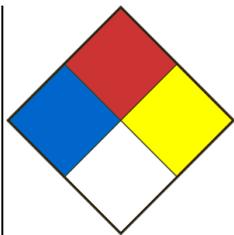
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ACÉTONITRILE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique CH ₃ CN		Numéro MAT AH-0101; AO-0106, AR-0106	Masse molaire 41,05
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes ACÉTONITRILE, CYANURE DE MÉTHYLE, CYANOMÉTHANE, MÉTHANECARBONITRILE, ETHANENITRILE, ETHYL NITRILE, METHYL CYANIDE			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2019-08-26	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	<p>Liquides inflammables catégorie 2</p> <p>Toxicité aigüe-Orale catégorie 4</p> <p>Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4</p> <p>Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4</p> <p>Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2</p>
Mention d'avertissement	DANGER
Mentions de danger (H)	<p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H312 Nocif par contact cutané.</p> <p>H332 Nocif par inhalation.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p>
Conseils de prudence (P)	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.</p> <p>P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.</p> <p>P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p>
PICTOGRAMMES	
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)



Santé 2
Inflammabilité 3
Réactivité 0
Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Acétonitrile	75-05-8	<=100

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Oui
Conditions d'allumage	La chaleur, les étincelles et la flamme nue. Défense de fumer.
Agents d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche et mousse de polymère.
Agents d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). Cyanure d'hydrogène gazeux.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles équipement de protection et mesures d'urgence	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
---	---

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites.
Méthode et équipement de manutention	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Acétonitrile	75-05-8	TWA	20.000000 ppm 34.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		TWA	20.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
	Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.			
		TWAEV	20.000000 ppm	Canada. Ontario OELs
	Peau			
		VEMP	40.000000 ppm 67.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	60.000000 ppm 101.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich.
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Liquide , Clair , Incolore.-
Odeur	Éthérée.
Seuil olfactif	170 ppm-
pH	Solution à 10% = pH neutre.
Point de fusion / congélation	-48°C
Point initial d'ébullition	81-82°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	6.0 °C (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	5.8%
Inflammabilité	Oui
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	3%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	16%
Tension de vapeur	98.64 hPa à 20°C-
Densité de vapeur	1.42 (Air =1.0)-
Densité	0.786 g/mL à 25°C.
Solubilité	Miscible avec l'eau, l'alcool et l'éther.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow : -0.54 à 25°C-
Température d'auto-inflammation	524°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	0.36 cP à 20°C.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Chaleur, flammes et étincelles. Éviter les variations extrêmes de température . Exposition au soleil.
Substances incompatibles	Acides forts, oxydants forts. Les agents réducteurs. Bases. Les métaux alcalins. le trioxyde de soufre, l'eau, la chaleur et l'humidité.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). Vapeurs toxiques de cyanure d'hydrogène.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

ACÉTONITRILE

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation grave s'il y a pénétration dans les yeux.
- Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau.
- Respiration	Peut être nocif par inhalation. Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, sensation d'oppression, érythème, constriction bronchique, faiblesse, stupeur, collapsus respiratoires, ataxie, cyanose, coma et peut entraîner la mort. NOTE: l'odeur de l'acétonitrile devient moins perceptible après quelques heures d'exposition en raison de la fatigue olfactive qui se développe.
- Ingestion	Peut être nocif par ingestion. Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, lésions au foie et aux reins, crampes, diarrhées, maux de tête, nausées et vomissements, tachycardie, acidose, somnolence, convulsions, stupeur, collapsus respiratoire, ataxie, cyanose, coma et peut entraîner la mort. NOTE: lors de l'absorption, le produit libère des ions cyanures dans l'organisme.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements: le métabolisme peut libérer du cyanure, ce qui peut entraîner maux de tête, vertiges, faiblesses, évanouissements, pertes de conscience et mort possible: l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, lésions au foie, aux reins et aux poumons (inflammation pulmonaire), douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, somnolence, anémie, érythème, troubles olfactifs, perte de poids et perte d'appétit, convulsions, nausées et vomissements.
DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 175 mg/kg DL50 Dermale - Lapin - > 2000 mg/kg
CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat 7551 ppm - 8 h

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 1640 mg/L - 96 h - essai dynamique CL50 - Artemia salina (crevette) 400 mg/L - 24 h - essai en statique. CE50 - Phaeodactylum tricornutum (algues) 9696 mg/L - 72 h - essai en statique. CE50 - boue activée >1000 mg/L - 30 minutes
Persistence et dégradation	Biodégradabilité Résultat: 70 % - Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation	On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).
Mobilité dans le sol	On ne s'attend pas à une absorption par le sol.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Mesures pour l'élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1648
Appellation réglementaire	ACÉTONITRILE
Classification du TMD	3 Liquides inflammables
Groupe d'emballage	II
Indice de quantité limitée	1L
Indice PIU	-
Dispositions particulières	-

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 2 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2019-08-26